

Réponse du comité organisateur de la manifestation du 27 septembre à Victoriaville

[Ce message est adressé à qui de droit, mais nous aimerions qu'il soit aussi transféré à M. Cédric Brunelle puisque nous n'avons pas son courriel.]

Bonjour,

Je vous transmets ce message du comité organisateur de la manifestation pour le climat qui aura lieu vendredi à Victoriaville, comité composé de dizaines de personnes dont plusieurs représentent des organisations syndicales, communautaires et citoyennes. Veuillez noter d'emblée que la personne qui vous contacte n'est ni l'organisateur de la marche ni la personne qui a décidé de la position qui sera ici défendue, mais le porte-parole d'un groupe large.

Nous devons dire que nous avons été très surpris et surprises d'apprendre lundi le 23 septembre, à 4 jours de la marche seulement, qu'on nous demande de modifier notre trajet. En fait c'est un euphémisme que d'utiliser le terme « surpris ». Plusieurs raisons expliquent notre mécontentement, les voici :

1. Le trajet a été fourni à la SQ le 6 septembre très précisément et a été reconfirmé chaque fois exactement de la même manière avec deux personnes différentes. Nous avons toujours été honnêtes et n'avons rien caché sur le trajet, même les points d'arrêt vous ont été donnés.
2. Jamais l'enjeu de cette modification n'a été abordé, il a été question du nombre de voies à occuper, mais pas de modification au tracé en tant que tel, et ce, chaque fois que le trajet a été scruté rue par rue.
3. Nous avertir à 4 jours de la manifestation ça ne nous laisse aucune marge de manœuvre, c'est essayer de faire virer à 180 degrés un paquebot sur une flaque d'eau. Plusieurs dizaines de groupes participent à l'effort de mobilisation localement et ont abordé les gens, parfois en leur décrivant notre trajet. Nous avons publié publiquement notre tracé en ligne et cela a été partagé des dizaines de fois. Si nous changeons le tracé, non seulement c'est nous qui paraissions désorganisés et désorganisées alors que nous vous l'avons présenté il

y a près de trois semaines, mais en plus, c'est nous qui devrions assumer l'odieuse d'en informer tout le monde et de subir la critique au sein de nos propres rangs.

4. La raison de « sécurité » évoquée pour la modification de notre tracé est loin d'être convaincante et plusieurs personnes dans le comité organisateur se demandent sérieusement si le motif n'est pas de nous éloigner simplement de la rue où se trouvent les écoles pour limiter notre visibilité et donc restreindre notre droit. On nous a dit que la raison de sécurité concernait les autobus et leur circulation, or, nous sommes dans un secteur avec une limite de vitesse à 30 km/h, une rue vraiment pas très passante et les personnes qui conduisent des autobus peuvent être beaucoup plus facilement averties de notre passage que les automobilistes sur les autres tronçons. Ce n'est pas une autoroute pour le dire autrement.

5. Par ailleurs, il a été mentionné que notre manifestation perturberait le transport des bus et causerait des retards, un argument qui, définitivement, n'est pas pertinent dans le cadre d'une manifestation qui, justement, est une action de perturbation légale et pacifique et non une parade. Nous passons par la rue en question à la fin de la manifestation, mais il n'y a aucun arrêt prévu sur cette rue et par conséquent, le ralentissement sera tout à fait minime si nous passons. Ironiquement, la confusion qui résulterait d'un changement de trajet comme proposé par le service de police risque de causer encore plus de trouble et d'éparpillement que si tout se passe comme notre plan le prévoyait.

6. Nous avons fait une petite enquête et de nombreux appels ces deux derniers jours afin de savoir si notre cas était normal. Les organismes de défense des droits qui ont été contactés nous ont référé à leur matériel qui stipule très clairement nos droits et nos obligations et nous avons vérifié au niveau des lois pour être certains et certaines. Nous avons même consulté une brochure de la SQ intitulée « Le droit de manifester et ses limites » qui nous permet de dire que nous avons rempli tous les critères énumérés.

7. Je ne vous cacherais pas que les autres organisateurs et autres organisatrices de manifestation ont réagi d'une manière assez univoque par rapport à notre cas. C'est que comme vous le savez probablement, la question de déclarer ou non le trajet lors des manifestations fait débat au sein des mouvements sociaux. De nombreuses organisations expliquent qu'il s'agit d'une mesure qui restreint considérablement notre droit

constitutionnel et que dans plusieurs États il n'est pas question de demander ce type d'information. Certaines manifestations du 27 septembre ne déclarent d'ailleurs pas leur trajet pour cette raison et d'autres. Alors vous comprendrez que quand nous avons parlé de notre cas, beaucoup étaient indignés et indignées, cela a notamment contribué à relancer cette discussion sur le fait de donner ou pas notre trajet, car de nombreuses personnes y ont vu la preuve que donner son trajet signifie donner les moyens à la police de venir nous contraindre plutôt que nous protéger.

8. À Victoriaville, la réunion de planification où se sont rencontrés plus de 40 personnes a voté à unanimité pour qu'on diffuse publiquement notre trajet et qu'on le donne à la SQ et nous avons aussi adopté que nous ne le changerions pas même si on évoquait des raisons « de sécurité » argument fréquemment utilisé pour restreindre le droit à la manifestation tel qu'il est stipulé dans l'article 2 de la charte des droits et libertés du Canada. Nous nous étions déjà renseignés sur le sujet avant et savions que le fait de donner son trajet était un acte controversé régulièrement remis en cause par les organismes de défense des droits et nous aurions pu opter pour cette position. Mais nous ne l'avons pas fait et voilà qu'on tente de le modifier.

9. Que cela soit clair : cette partie du trajet est importante pour nous pour plusieurs raisons. La principale est qu'il s'agit d'un endroit où se trouve une école secondaire. Nous n'allons en aucun cas faire quoi que ce soit sur le terrain de l'école, mais il est symbolique pour nous de passer devant. Ce sont les jeunes qui sont dans ces murs qui subiront les conséquences de la crise climatique et il est hautement nécessaire qu'ils et elles voient que des gens se battent pour leur droit d'avoir un monde habitable. Ce n'est donc pas un fragment de route comme un autre.

En conclusion, nous avons fait nos devoirs, nous avons joué selon les règles et nous nous attendons à ce que notre droit constitutionnel soit respecté le 27 septembre. Nous avons même l'amabilité de vous répondre en toute franchise par cette lettre alors qu'honnêtement nous avons déjà bien des choses à gérer pour notre manifestation et que nous pensions que le dossier du trajet était réglé considérant les points 1 et 2 évoqués plus haut. Veuillez aussi noter qu'en cas de refus, nous nous retournerons vers les organisations déjà contactées pour avoir du soutien notamment de nature juridique afin de faire valoir nos droits et que nous

n'hésiterons pas, au sein de nos organismes, à avoir cette discussion au sujet du droit de manifester et de sa fragilité au Québec. Tout ce que nous demandons ici c'est donc de nous en tenir au tracé tel que proposé initialement, cette demande est raisonnable et appuyée sur la charte des droits et libertés elle-même. Merci de nous respecter et de collaborer afin que l'événement soit un succès pour tous et toutes.

Cordialement,

William Champigny-Fortier

Délégué à titre de responsable aux relations avec les services de police

24 septembre 2019